

Année pastorale 2019-2020

Ils vont célébrer le sacrement de mariage

Stéphanie Alarie-Foisy et Hugo-Pierre Bouvier Massé

Église Saint-Martin, samedi le 8 août 2020, 15h

Ils sont retournés dans la maison du Père :

Gérard Breton (1944-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, vendredi le 10 juillet.

Mgr Gilles Bissonnette (1944 - 2020)

vicaire dominical à la paroisse Saint-Martin de 1996 à 2009

Funérailles à la cathédrale Marie-Reine du monde le 18 juillet



Robert Perrin (1947-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 1^{er} août, 11h

Rachel Ethier (1943-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 8 août, 11h

Bernard Gagnon (1932-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, vendredi le 14 août, 11h

Georges Morrissette (1933-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 15 août, 14h

Yvette Bissonnette (1928-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 29 août, 11h

Robert Lajoie (1936-2020)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 29 août, 14h

Prière pour ce dimanche

Je n'ai que cinq pains et deux poissons,
Que deux mains, une tête fragile, et un cœur bien petit.
Qu'est-ce que cela pour nourrir tant de monde ?
Si tu dis la bénédiction,
Si tu romps le pain,
Si tu ouvres nos mains,
Si tu éclaires notre esprit,
Si tu élargis notre cœur,
Alors la fête pourra s'épanouir
Et le Royaume prendre racine ici-bas. Amen

Quêtes dominicales et dîme 2020

Nous tenons à remercier tous nos paroissiens qui ont contribué pendant les mois du confinement. Merci de votre générosité en ce temps très difficile pour tout le monde. Le lancement de la campagne de dîme 2020 aura lieu en septembre.



Vos dons sont plus que jamais nécessaires pour assurer les services auprès de tous, entretenir nos églises, poursuivre la présence de l'Église dans notre quartier ! Pour faire un don, payer la dîme ou donner à la quête paroissiale, divers moyens à votre disposition :

- **À l'église**, dans les paniers à l'entrée ou à la sortie de l'église
- **Don en ligne**, de façon simple et sécuritaire : il suffit d'aller sur le site unitestmartin.org et vous trouverez le lien à cliquer « faire un don ».
- **Virement Interac** : envoyez à unitestmartin@gmail.com
- **Par la poste**, en envoyant un chèque.



RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA COVID-19

À L'ENTRÉE ET DANS L'ÉGLISE



Se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie



Suivre le trajet et **garder** 2 m de distance



Suivre les consignes du placier et **occuper** les places marquées



Porter un masque lorsque la distanciation n'est pas possible

COMMUNION



Enlever son masque



Se désinfecter les mains



Un banc après l'autre



Respecter les distances indiquées au sol



Communier dans les mains en les ouvrant bien



Ne pas dire « Amen »



Consommer l'hostie en retournant à sa place



Remettre son masque

Secrétariat paroissial pendant la pandémie

Le bureau paroissial est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h mais uniquement pour les affaires « essentielles ». Pour les intentions de messe, les certificats, l'entretien du cimetière, veuillez d'abord nous contacter par téléphone au 450 682-5515 ou par courriel à secretariat@unitestmartin.com. Pour entrer au bureau le lavement des mains et le masque sont obligatoires.



Déclaration du cardinal Gérald Cyprien Lacroix, Archevêque de Québec

La situation que nous vivons depuis le mois de mars n'a pas été facile, pour vous comme pour nous. Personne n'avait prévu une telle pandémie et personne n'avait en mains un plan pour réagir. Nous en avons élaboré un au fur et à mesure des circonstances. Tous, nous avons fait de notre mieux dans pour protéger la santé des fidèles, des ministres ordonnés ainsi que celle des collaborateurs et collaboratrices dans les divers secteurs de la vie de notre Église.

Cela nous a contraints à des décisions difficiles et exigeantes. Je suis conscient que la fermeture de nos lieux de culte et l'annulation des activités pastorales en groupe ont bouleversé beaucoup de monde. Être privés de la célébration eucharistique, de la communion eucharistique et des autres sacrements pendant presque quatre mois a été très pénible, autant pour les fidèles que pour les pasteurs et les équipes pastorales.

Vous avez été nombreux à questionner l'engagement des évêques du Québec tout au long de cette pandémie : « Que font nos évêques ? Sont-ils en dialogue auprès des autorités de la Santé publique et du Gouvernement du Québec afin de faire valoir nos besoins et s'assurer qu'on tienne compte des croyants et croyantes ? »

Je peux vous assurer que, dès les premières heures de cette pandémie, les évêques catholiques du Québec ont fait de grands efforts pour entrer en dialogue avec les autorités du Québec. Ce fut très laborieux de nous faire entendre.

Nous avons pris l'initiative de rassembler des leaders des autres communautés de foi : catholiques, anglicans, chrétiens évangéliques, juifs et musulmans, pour réfléchir ensemble et laisser savoir aux autorités de la Santé publique et au Gouvernement du Québec que nous voulions collaborer en transmettant à nos fidèles les consignes afin que ce malin virus se propage le moins possible. Depuis le

début – et tout au long des derniers mois – , nous avons été de bons joueurs, souhaitant faire notre part pour le bien de la société et collaborer à l'effort collectif en temps de crise. Il était nécessaire que nous soyons solidaires et nous l'avons été.

Malheureusement, nous devons constater qu'il y a eu peu ou pas de reconnaissance de tous ces efforts. Les communautés de foi, quelles qu'elles soient, ne semblent pas retenir l'attention de nos élus ni des autorités de la Santé publique. Cela me laisse l'impression que les autorités gouvernementales ne nous prennent pas au sérieux et qu'ils veulent ignorer notre existence.

En aucun temps, nous n'avons réussi à établir un dialogue franc et direct avec les responsables du Gouvernement et de la Santé publique. Nos contacts se sont limités continuellement à des tiers. Nous avons travaillé et soumis des protocoles en vue du déconfinement éventuel. Nous apprenions, par des tiers, que ces protocoles étaient bien préparés et élaborés mais jamais un communiqué officiel n'a annoncé qu'ils étaient acceptés.

À deux reprises, lors de conférences de presse avec le premier ministre et le directeur de la santé publique, il a fallu les questions de journalistes pour savoir ce qu'il advenait des lieux de cultes. C'est seulement ainsi que nous avons pu recevoir, au compte-gouttes, quelques informations partielles nous concernant. Dans la planification du Gouvernement du Québec publié le 25 mai, on apprend qu'après la phase préliminaire, après les phases 1, 2, 3, 4, 5 et 6, apparaissent dans l'item Phases ultérieures « les lieux de culte » au même titre que les bars et les croisières. À mon humble avis, cela est nettement décevant.

Que nous soyons empêchés de célébrer les funérailles chrétiennes dans nos grandes églises, alors que les entreprises funéraires ont pu rapidement offrir des rites funéraires

dans leurs petits salons, a semé beaucoup d'incompréhension. C'est comme s'il y avait deux poids, deux mesures. Malgré nos protestations, les autorités ont toujours fermé les yeux devant cette réalité.

Alors que la vente d'alcool et de cannabis a été jugée un service essentiel tout au long de la pandémie, les communautés de foi, que nous pouvons certainement considérer un service essentiel à la communauté, ont été pratiquement ignorées. Même les casinos ont obtenu avant nous le droit d'accueillir 250 personnes, dans des lieux pourtant bien plus petits que nos églises. Rien à comprendre !

Les besoins spirituels sont une partie intégrante de la vie humaine pour ceux et celles qui en manifestent le besoin – et ils sont encore nombreux au Québec; toutes ces personnes méritent d'être traitées avec respect, d'être considérées par leur gouvernement. Nos communautés de foi ne sont pas seulement des lieux pour prier. Elles sont également des lieux de soutien, d'entraide au plan social, familial et humain.

J'avoue que la timidité avec laquelle notre gouvernement évite tout dialogue ouvert et serein avec les responsables des communautés de foi ne m'apparaît pas de bonne santé pour notre société québécoise. Comprenez-moi bien : nous ne réclamons aucun privilège du gouvernement. Les croyants et croyantes sont des citoyens à part entière, des femmes et des hommes engagés dans tous les secteurs de la vie humaine de ce Québec que nous aimons. Nous avons le droit d'être considérés avec respect et non ignorés ou relégués à l'item VARIA.

À ce jour, nous devons encore négocier de semaine en semaine avec les autorités; celles-ci tentent de nous imposer des restrictions qui dépassent le raisonnable.

Ici, comme dans tous nos lieux de culte, des équipes ont travaillé très fort pour mettre en place les mesures nécessaires afin de respecter au maximum le lavage des mains, le port du masque, la distanciation des deux mètres, le nettoyage continu entre les célébrations. Je suis très fier du travail sérieux qu'ont réalisé nos équipes.

Mais, de grâce, laissez-nous respirer! Nos preuves sont faites. Depuis quatre mois, nous nous sommes montrés de très bons collaborateurs. N'abusez pas de notre patience et cessez d'ignorer notre existence et notre sens des responsabilités.

Après 400 ans de présence, d'engagement et de collaboration pour bâtir ce pays, il n'est pas juste que les communautés de foi soient ainsi traitées. Notre participation à bâtir le Québec n'est pas négligeable. Nous sommes fiers de notre contribution et nous n'avons aucunement l'intention de nous retrancher dans nos sacristies. La mission de l'Église est au cœur de la société; c'est là que les disciples de Jésus doivent témoigner de la foi qui les anime et les fait vivre, pour être à côté de leurs frères et sœurs, croyants ou incroyants, des collaborateurs, des collaboratrices pour le devenir de notre pays.

L'état est laïc, mais la société ne l'est pas ! Dans notre cher Québec, vivent ensemble des croyants et des incroyants. Tous doivent être respectés car tous ont droit à leur place. Frères et sœurs, comptez sur nous pour continuer de chercher des chemins de dialogue. C'est le chemin le plus prometteur pour poursuivre la route ensemble, dans l'harmonie, le respect et la paix.

Gérald C. Cardinal Lacroix

Archevêque de Québec

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

18^e Dimanche du temps ordinaire

11h Oasis St-Martin **Jean-Jacques Beaulieu** (Offrande de funérailles)

Samedi le 1^{er} août :

17h St-Martin **Robert Vermette** (Son fils)

Dimanche le 2 août:

8h30 St-Martin **Parents défunts** (Micheline et Jacques Demers)

10h St-Pie-X **Robert Levasseur** (Claire Levasseur, son épouse)

11h30 St-Martin **Pauline Gohier-Charbonneau** (Son époux)

Marguerite Giroux, 5^e ann. (Sa famille)

Camille David (Son épouse)

Mardi le 4 août :

8h30 St-Martin

Cécile Boismenu-Sauriol (Offrande de funérailles)

Mercredi le 5 août :

8h30 St-Pie-X

Conversion des pécheurs (Une paroissienne)

Jeudi le 6 août :

8h30 St-Martin

Marguerite Ouellette-Howard (Offrande de funérailles)

Vendredi le 7 août :

8h30 St-Pie-X

Action de grâces (Une paroissienne)

19^e Dimanche du temps ordinaire

11h Oasis St-Martin **Lise-Louise Lavoie** (Offrande de funérailles)

Samedi le 8 août :

17h St-Martin

Pour les paroissiens (Le curé)

Dimanche le 9 août :

8h30 St-Martin

Parents défunts (Clémence et Gilles Clermont)

10h St-Pie-X

Richard Jordenais (Trude Wortman)

Paulette Désilets Francoeur (Edgar et Laure Francoeur)

11h30 St-Martin

André Beaudette, 1^{er} ann. (Famille Normand Genest)

Michel Nault, 25^e ann. (Sa conjointe)

14h Le Renoir

Action de grâces (Une paroissienne)

Mardi le 11 août :

8h30 St-Martin

Solange Tremblay (Offrande de funérailles)

Mercredi le 12 août :

8h30 St-Pie-X

Action de grâces (Une paroissienne)

Jeudi le 13 août :

8h30 St-Martin

Cécile Boismenu-Sauriol (Offrande de funérailles)

Vendredi le 14 août :

8h30 St-Pie-X

Action de grâces (Une paroissienne)